

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉ UAICF NORD

Procès-verbal



UAICF
UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

Exercice 2024

Samedi 12 avril 2025 à Paris

Assemblée générale ordinaire du comité UAICF Nord samedi 12 avril 2025 à Paris

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2024 à Amiens
2. Rapport moral de l'exercice 2024
3. Trésorerie :
 - a. rapport financier 2024,
 - b. rapport des vérificateurs aux comptes,
 - c. budget prévisionnel 2026,
 - d. désignation des vérificateurs aux comptes.
4. Rapports de communication
5. Rapports d'activités :
 - a. Commissions spécialisées
 - b. Rapports annuels des associations
6. Questions diverses posées par les associations
7. Fixation du lieu de l'assemblée générale 2026
8. Élection des membres du conseil d'administration du comité UAICF Nord
9. Allocutions des personnalités
10. Remise des médailles et diplômes

Associations

Étaient présentes

Association artistique des chemins de fer français, Ciné-photo-club de Paris-Nord, Association culturelle DOM-TOM de Chambly et environs, Association des cheminots créoles de Paris-Nord, Ferromodélistes de Mouy-Bury, Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord, Cercle culturel des cheminots du Nord, Amis de l'Oise du chemin de fer, Club Microfer de Paris-Nord, École de Musique SNCF Georges Fornet, Club ferroviaire de Creil et environs, Foto-Club de Tergnier, Club de bridge des cheminots d'Amiens, Association des modélistes d'Amiens-Longueau, Avenir musical des cheminots de Longueau, ARPDO & Rotonde 80, Microfer Amiens, Association ternoise de modélisme ferroviaire, Art et Déco d'Amiens, Société des arts graphiques d'Hellemmes, Microfer UAICF Lille, Renaissance artistique de Lille-Délivrance, Groupement artistique des cheminots calaisiens.

Étaient représentées par pouvoir

Motiv'Danse de Tergnier, Photo-club des cheminots d'Amiens-Longueau, Audio-vidéo spectacles cheminots, Microfer Tergnier, Union Musicale des Cheminots d'Arras, Vlaandrail.

Étaient excusées

Club de l'amitié des cheminots de Creil-Nogent, Cercle de loisirs éducatifs de Chambly, Tarot-club cheminot de Longueau, Les Magiciens d'abord, Centre d'études artistiques somainois, Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai.

1) Ouverture de l'assemblée générale

L'appel des associations a été faite par M. Miguel. Le quorum est atteint à hauteur de 71 % : l'assemblée peut donc délibérer.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2024 à Amiens.

Aucune demande de modification relative à ce document n'est parvenue au comité. En l'absence d'intervention en séance, le procès-verbal est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

3) Rapport moral 2024

M. Wallerand, secrétaire du comité Nord, n'a aucun commentaire à ajouter à ses propos. M. Miguel remercie M. Wallerand pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

Il indique que lors d'un conseil d'administration du Siège, il a été rappelé que l'UAICF n'a pas la même vision que la SNCF quant au statut de cheminot. L'entreprise verse une dotation au prorata du nombre d'actifs, les retraités et les familles n'étant pas pris en compte.

L'effectif du comité est stable. Il ne reste plus que 39 associations au comité Nord dont 4 en sommeil. Faute de relève, deux associations ont été dissoutes en 2024.

M. Miguel soumet le rapport moral au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

4) Trésorerie

a) Rapport financier 2024

M. Lherbon, nouveau trésorier du comité, indique qu'il est véritablement entré dans ses fonctions le 15 octobre 2024 après la passation avec les anciens trésoriers.

Il explique ensuite les grandes lignes du compte de gestion :

✓ Charges :

Les associations reçoivent une aide importante de l'UAICF via le comité Nord avec le versement de la subvention de fonctionnement (14 961 €) et la subvention de matériel versée par les CASI (13 465 €).

Concernant les manifestations, une grande partie est liée aux transports dont les frais sont pris en charge par le comité, comme la cotisation à l'UAICF qui s'élève à 12 290 € en 2024.

✓ Produits :

La subvention versée par l'UAICF (36 695 €) et les subventions versées par les trois CASI (13 500 €) sont les principales entrées financières pour le fonctionnement du comité Nord, à savoir que la dotation des CASI est reversée dans sa totalité aux associations.

Le comité a également perçu la somme de 9 632 € suite à la dissolution de Coppélia et Arts et Savoirs de femmes. Les avoirs financiers de ses deux associations ont été reversés au comité.

L'exercice 2024 se termine donc avec un excédent de 19 254 €.

Pour mieux comprendre, M. Rolez fait remarquer, qu'en 2023, le comité avait un déficit de 8 172 € et en 2024 un bénéfice de 19 254 €. Sans tenir compte des avoirs des deux associations dissoutes, le comité est en excédent de 10 000 € environ qui compensent le déficit de l'exercice précédent.

M. Lherbon explique ensuite qu'il faut s'attendre à une baisse de subvention dès cette année. Cela a été annoncé lors du dernier conseil d'administration du Siège. Les chiffres officiels ne sont pas encore annoncés mais les sommes sont importantes.

Il rappelle qu'il est présent au comité Nord une fois par mois. S'il y a des questions liées à la trésorerie, il ne faut pas hésiter à les transmettre au secrétariat, il pourra les traiter lors de son passage.

M. Miguel soumet le rapport financier au vote des congressistes qui l'approuvent à l'unanimité.

b) Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme Bayard rappelle que le deuxième vérificateur aux comptes est désigné par le CCGPF. Le comité Nord doit le solliciter pour le nommer.

Concernant le rapport financier, Mme Bayard a juste un bémol à apporter concernant les changements d'IBAN tous les deux ans chez le Crédit Mutuel. Elle rappelle que l'IBAN est un numéro international validé par la caisse des dépôts et sa clé ne change pas sauf s'il y a changement d'agence ou de compte. Il n'est pas aussi simple de modifier un IBAN.

Pour les comptes du comité Nord, Mme Bayard indique qu'ils sont très bien tenus tout au long de l'exercice. Un premier point de contrôle a été fait en juillet avec la secrétaire du comité pour permettre de faire les corrections nécessaires. Ensuite, d'autres contrôles sont faits au fur et à mesure. Le contrôle des comptes a ainsi été facilité, la présentation a été très bien faite et les pièces comptables correspondent bien aux dépenses et recettes. Son rapport fera l'objet de l'annexe 1.

Mme Bayard félicite l'équipe du comité Nord et invite l'assemblée à valider les comptes de l'exercice 2024.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est soumis au vote des congressistes qui l'approuvent à l'unanimité.

c) Budget prévisionnel 2026

Comme expliqué dans le point précédent, M. Lherbon rappelle la baisse de subvention annoncée. Les budgets prévisionnels 2026, mais également celui de 2025, seront révisés suite à la baisse de subvention annoncée.

Toutes les demandes de budgets liées aux manifestations, parvenues au comité, ont été prises en compte. Une ligne budgétaire a été ajoutée pour l'organisation du projet du Bicentenaire qui aura lieu fin 2026 à Compiègne. La somme de 10 000 € a été prévue pour cette manifestation.

M. Miguel rappelle que, globalement, la subvention versée aux associations est autour de 15 000 €. À cette somme, il y a la diminution de 12 000 € de cotisation UAICF (5 € par adhérent). Avec la baisse de subvention annoncée à partir de cette année, le comité réfléchit aux solutions afin de continuer son fonctionnement. Une des solutions envisagées sera le paiement des cotisations directement par les associations. Ce point sera étudié plus en profondeur par le bureau du comité Nord.

Pour répondre aux propos de M. Miguel sur le fait que le montant des cotisations versées par les associations est parfois supérieur aux subventions reçues, Mme Bayard explique qu'il est maladroit de présenter les choses de cette manière. Il arrive que dans certaines autres fédérations (photo, modélisme ou autre), les augmentations de cotisations soient acceptées naturellement et qu'il ne faut pas lier cotisations et subventions.

Elle rappelle que l'UAICF est une fédération d'associations grâce à laquelle certaines ont des locaux et ne paient pas de fluides. Les 5 € de cotisation demandée servent à financer toute la part administrative du fonctionnement de l'UAICF et lui permettent de continuer à vivre.

Dans sa propre association, l'AACFF, le montant de la cotisation n'a jamais été un problème avec l'ensemble des adhérents. D'ailleurs, l'adhésion à l'association a été augmentée dès le passage aux 5 €.

Elle rappelle également que c'est une chance de faire partie de l'UAICF car cela permet de participer aux manifestations, rencontrer d'autres associations, échanger, etc... La situation est assez difficile notamment avec la réforme ferroviaire mais il faut rester positif en trouvant des solutions pour continuer à fonctionner comme augmenter sa cotisation, trouver des partenariats, etc.

Le budget prévisionnel 2026 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

d) Désignation des vérificateurs aux comptes

Mme Bayard est d'accord pour continuer sa mission de vérificatrice aux comptes. Elle est reconduite dans ses fonctions pour l'exercice 2025.

Un courrier sera transmis au CCGPF pour la désignation du deuxième vérificateur aux comptes.

5) Rapport de communication

M. Wallerand n'a rien à ajouter de plus à son rapport. Il précise que le comité Nord fait tout son possible pour faire connaître ses activités notamment à travers Les Échos du Nord, notre publication trimestrielle.

Mme Bayard propose la mise en place d'une infolettre via l'outil « Brevo ». Il est assez simple d'utilisation, gratuit, avec des modèles de Template et la diffusion est rapide.

Concernant la communication sur internet, M. Gondo rappelle, à nouveau, qu'il est important de mettre à jour sites, blogs et réseaux sociaux. Cela permet de transmettre au mieux les informations.

Pour le site du comité Nord, il est régulièrement mis à jour. M. Gondo interpelle les responsables présents et leur demande de vérifier les informations, la présentation et photos de leurs associations et de transmettre les modifications nécessaires au secrétariat du comité Nord. Il pourra ainsi les mettre à jour au fur et à mesure.

Il a mis à jour le tableau de recensement des sites internet des associations présentes dans le dossier de travail. Sur 39 associations, seules 23 disposent d'un site internet dont 15 sont à jour et conformes. Pour les autres, il manque encore les liens vers le site du comité Nord ou l'UAICF, le logo de l'UAICF ou alors l'ancien logo n'est pas remplacé.

M. Gondo demande à chaque association de lui transmettre le nom et coordonnées de la personne qui s'occupe de son site internet afin de les contacter et les aider dans leur mise à jour.

Pour les associations qui n'ont pas encore de site, M. Gondo rappelle qu'il existe des outils pour leur conception, comme Wix, facile à utiliser et à personnaliser.

Une proposition d'une journée de formation est toujours d'actualité sur la communication en générale. Un courrier a été fait au Siège afin de rendre disponible Mme Bayard qui animera cette journée. Nous sommes en attente de la réponse.

6) Rapports d'activités

a) Commissions spécialisées

M. Miguel invite les rédacteurs à ajouter en séance, s'ils le souhaitent, des éléments complémentaires à leurs rapports :

- **Bridge**

M. Charlet étant excusé, M. Durville n'a rien d'autre à ajouter

- **Chorégraphie**

Rien à ajouter.

- **Cinéma-vidéo – excusé**

M. Miguel indique qu'un paragraphe annonçant la dissolution de la section vidéo de Paris-Nord a été retiré suite au maintien de celle-ci par la nouvelle équipe du CPCPN. Un nouveau responsable a été désigné pour la continuité de la vidéo.

- **Arts et Traditions Populaires**

Rien à ajouter.

- **Modélisme et patrimoine ferroviaire**

Rien à ajouter.

- **Musique**

Rien à ajouter.

- **Arts Graphiques et Plastiques**

Pas de commission régionale.

- **Photographie**

Rien à ajouter. Tout se passe bien entre les clubs.

- **Théâtre**

Rien à ajouter.

- **Variétés**

M. Meriman indique que l'activité est en stand-by car il n'y a aucune évolution quant à l'utilisation des locaux.

- **Informatique – excusée**

- **Arts manuels**

Rien à ajouter.

b) Rapports annuels des associations

- **Club des retraités de Creil Nogent - excusée**

- **Association artistique des chemins de fer français**

Mme Bayard indique que l'équipe travaille pour l'avenir de l'AACFF. Le souci est de trouver des salles d'expositions mais heureusement il y a les expositions virtuelles via Wix. La prochaine pourrait se faire en partenariat avec la section du CPCPN sur le thème de Paris.

- **CLEC de Chambly - excusé**

- **La Voie du Son**

L'association est toujours en sommeil.

- **Ciné-Photo-Club de Paris-Nord**

Depuis le 24 mars dernier, le club est dirigé par une nouvelle équipe. Alexandra Dupont, cheminote active, est la nouvelle présidente.

- **Association culturelle des DOM TOM de Chambly**

Rien à ajouter.

- **Association des cheminots Créoles de Paris-Nord**

M. Meriman rappelle les problèmes de locaux de Drancy qui durent depuis des années et qui concernent toutes les associations qui y sont logées. Il ne comprend pas pourquoi le dossier reste toujours bloqué.

- **Ferromodélistes de Mouy-Bury**

Rien à ajouter.

- **Harmonie de Chambly Moulin-Neuf**

Rien à ajouter.

- **Orchestre d'harmonie des chemins de fer du Nord**

Bon dynamisme de l'association avec l'arrivée de nouveaux musiciens. Malheureusement, l'orchestre compte très peu de cheminots.

- **So Dianse**

L'association est toujours en sommeil.

- **Cercle culturel des cheminots Nord**

Rien à ajouter.

- **Amis de l'Oise du chemin de fer**

Rien à ajouter.

- **Club Microfer de Paris-Nord**

Rien à ajouter.

- **École de Musique SNCF Georges Fornet**

Rien à ajouter. M. Bataille tient à partager une information : depuis trois ans, l'association participe au forum des associations du 10e arrondissement de Paris. Cette manifestation permet de faire connaître l'École de Musique surtout auprès de la municipalité.

- **Club ferroviaire de Creil et environs**

Rien à ajouter. Tout va bien au club.

- **Foto club de Tergnier**

Rien à ajouter.

- **Cercle de Bridge des cheminots d'Amiens**

Rien à ajouter.

- **Tarot club cheminots de Longueau** – *excusée*

Mme Vasseur attend des nouvelles de cette association car elle utilise les locaux du CASI mais elle change de nom en retirant le terme « cheminot ». Affaire à suivre.

- **Motiv'danse de Tergnier** – *excusée*
- **Photo club des cheminots d'Amiens-Longueau** – *excusé*
- **Association des modélistes d'Amiens-Longueau**

Le commentaire est lu en séance par Dominique Vasseur :

« Encore une année riche en événements plus ou moins bons. Si le nombre de sorties a été une fois de plus conséquent (19), le vol de notre remorque est venu quelque peu assombrir le tableau et nous a apporté quelques soucis supplémentaires. Nous remercions le comité d'avoir bien voulu apporter sa contribution pour le remplacement de cette remorque, élément essentiel à nos déplacements. La fin d'année et l'exposition de novembre, nous a permis d'inaugurer notre nouveau réseau "Boves", fruit de plusieurs années de travail au sein de l'association. Il nous reste maintenant à le présenter au public afin de promouvoir notre discipline. À noter enfin une progression sensible de nos effectifs, preuve de notre dynamisme. »

- **Avenir musical des cheminots de Longueau**

Rien à ajouter.

- **ARPDO & Rotonde 80**

Rien à ajouter à part des inquiétudes pour l'avenir suite au transfert des agents dans les filiales. Quel sera les statuts de ces agents ?

- **Audio vidéo spectacles cheminots** – *excusé*
- **Microfer Amiens**

Rien à ajouter.

- **Association ternoise de modélisme ferroviaire**

Rien à ajouter.

- **Art et Déco d'Amiens**

Rien à ajouter.

- **Microfer Tergnier** – *excusé*
- **Les Magiciens d'abord** – *excusé*
- **Société des arts graphiques d'Hellemmes**

Le club travaille depuis trois ans avec l'établissement d'Hellemmes. Il a également été sollicité par le CASI pour la journée de la femme. Il n'y a pas vraiment de retour en investissement en terme d'adhésion mais cela permet de faire connaître le club.

- **Centre d'études artistiques somainois** - *excusée*
- **Art et Déco cheminots d'Avion**

L'association est toujours en sommeil.

- **Microfer UAICF Lille**

M. Delrue indique qu'ils sont toujours en attente d'un retour pour les locaux en vue de leur futur déménagement. Leur local de 54m² sera remplacé par un autre de 45m². Pour le moment, rien n'est décidé.

Une année 2024 positive. Le club a augmenté ses effectifs grâce aux interventions de Microfer Lille aux assemblées générales d'autres associations.

- **Renaissance artistique de Lille-Délivrance**

Rien à ajouter. L'association sera présente au prochain festival national de danse à Paris.

- **Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai** – excusé
- **Groupement artistique des cheminots calaisiens**

L'association participera également au prochain festival de danse. Mme Depret souligne le coût élevé du transport du groupe jusqu'à Paris.

- **Union musicale des cheminots d'Arras** – excusé
- **Vlaandrail** – excusé

7) Questions posées par les associations

✓ Question 1 - par l'Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord

« Plus de chauffage dans la salle de réunion du CASI : quand les réparations sont-elles prévues ? Sachant que les services SNCF sont déménagés, quel est l'avenir du 44 rue Louis Blanc ? »

Concernant le chauffage, c'est par intermittence. Il faut signaler le problème au responsable du site.

Pour l'avenir des locaux au 44 rue Louis Blanc, le comité UAICF Nord ne dispose pas d'informations à ce sujet. À ce jour, rien ne laisse penser à un futur changement.

✓ Question 2 - par l'ARPDO & Rotonde 80

« Objet : Nouvelle société HEXAFRET

Nous savons tous que certains d'entre nous exercent des activités culturelles à l'UAICF depuis de nombreuses années, et il ne vous a pas échappé non plus que pour certains cheminots, nous ne faisons plus partie officieusement ou officiellement de la SNCF.

Rien d'alarmant pour le moment me direz-vous mais n'en va-t-il pas de la pérennité de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français. Il suffit de regarder la chute indéfectible du nombre d'agent SNCF et par ricochet les finances qui ne cessent de chuter chaque année. La preuve étant que vous revalorisez le prix du timbre UAICF et si tel est le cas pour l'année suivante ce sont les associations qui vous devront de l'argent car la subvention de fonctionnement ne suffira plus pour couvrir ce besoin. Vous risquez tout simplement de perdre les associations les unes après les autres car elles n'auront plus de subventions de fonctionnement. Le pouvoir d'achat actuel ne permet pas d'augmenter les cotisations indéfiniment. Les adhérents ont des limites budgétaires comme tout le monde.

1^{ère} question :

Comment allez-vous faire pour que les agents d'HEXAFRET de la nouvelle société ne soient pas oubliés du comité UAICF ?

2^e question :

Ne risque-t-on pas de devoir revoir les statuts de l'UAICF au risque de perdre des agents impliqués dans la vie associative et ayant actuellement un poste clé dans leur propre CA (Président, trésorier etc...) ? »

M. Miguel rappelle que le CCGPF perçoit de SNCF un certain pourcentage de la masse salariale pour son fonctionnement, les centres de vacances, les sociétés d'agents, etc... Comme évoqué précédemment, le comité ne dispose pas d'informations concernant HEXAFRET.

Mme Vasseur confirme qu'il n'y a aucune information pour HEXAFRET. En revanche, pour l'étoile d'Amiens, le pourcentage habituellement versé au CCGPF ne changera pas. Mais pour les activités sociales, pour les CASI, elle propose 0,28 % au lieu de 0,80 % de la masse salariale.

À ce jour, la RH de l'Étoile d'Amiens propose 13 € par cheminot et par mois pour les activités sociales. Le CASI d'Amiens refuse de signer la convention tant qu'un arrangement ne soit pas trouvé.

Pour répondre à la deuxième question concernant les statuts, nous n'avons aucune information à ce jour.

✓ Question 3 - par Microfer Tergnier

« Le prix du timbre sera-t-il revu à la baisse ? La participation à l'AG sera -t-elle toujours payante ? Que nous restera-il en 2025 comme subvention de fonctionnement ? Le nombre de timbres restera-il anormalement basé sur l'année précédente ? »

Pour répondre à l'ensemble des questions :

- À ce jour, le prix du timbre reste identique.
- Pour la participation financière à l'assemblée générale, elle est minime pour les associations. Pour informations, cette AG coûte 80 € par personne.
- Pour la subvention de fonctionnement, les montants seront communiqués aux associations après calculs.
- Le nombre de timbres ne peut être basé que sur l'année précédente. Pour rappel, ce nombre est déterminé grâce aux effectifs déclarés dans les rapports annuels.

✓ Question 4 - par La Société des arts graphiques d'Hellemmes

« Au-delà des chiffres des adhésions, comment aborder l'évaluation des actions des CASI et des associations pour assurer la mission de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots de France de « Promouvoir, développer les activités culturelles des cheminots actifs, retraités et de leurs familles ». Quelles sont les actions ? les difficultés ? les réussites ? les perspectives ? »

M. Taquet explique que le CASI de Nord-Pas-de-Calais ne prend plus en compte les sections avec une majorité d'extérieurs. De son point de vue, il faut renforcer le contact avec le service communication de SNCF pour se faire connaître auprès des cheminots.

M. Miguel indique qu'il y a plusieurs moyens de se faire connaître : forum des associations, fêtes des CASI, se faire sa propre pub auprès des CASI en envoyant un support à faire défiler sur leur écran, transmettre régulièrement des articles pour les Échos du Nord ou Arts Cheminots. Il ne faut pas oublier les réseaux sociaux qui fonctionnent très bien pour la diffusion de l'information.

Mme Barrillot précise que dans les centres de vacances, les cheminots ne connaissent pas l'UAICF. Elle a recruté deux personnes lors d'un atelier d'initiation. Ils connaissent les CASI pour les places de cinéma mais pas l'UAICF pour les activités culturelles.

Ensuite, M. Miguel évoque le fichier national des adhérents mis en place par l'UAICF fin 2024. À ce jour, seules trois associations ont transmis leur fichier. Certaines ont indiqué attendre les adhésions en septembre pour l'envoyer.

M. Gondo indique qu'il n'est pas normal que les associations refusent de transmettre ce fichier. Nous faisons partie d'une fédération, il est logique de respecter son fonctionnement. D'autant plus que les données transmises sont déjà en possession de l'association.

M. Delrue évoque le RGPD et demande quelle est la finalité de ce fichier. Même s'il s'agit d'une décision de l'assemblée générale de l'UAICF, à quoi vont servir ces données ?

M. Miguel explique que la communication émanant directement du Siège est relayée aux associations mais généralement s'arrêtent aux présidents. Les adhérents ne sont pas toujours au courant des actualités. Le but premier de ce fichier est de permettre une communication directe envers les adhérents de l'UAICF.

Pour le moment, la construction de la base de données n'est pas faite. Il faut un peu de temps pour répertorier les données avant sa mise en place.

M. Bodet indique qu'il est normal qu'une association dispose d'un fichier « adhérents ». En revanche, dans le cadre du RGPD, l'UAICF doit préciser quelle exploitation elle fera du fichier. Si elle l'exploite dans un cadre autre que la communication sans en informer les associations, elle est dans l'illégalité.

Pour conclure, M. Lherbon rappelle les futurs événements portés par le comité Nord. Tout d'abord le projet du Bicentenaire qui a déjà été évoqué l'an dernier. Ce projet est mené par le comité Nord et l'Amis de l'Oise du Chemin de Fer afin de présenter les activités du comité lors d'une manifestation qui durera quatre semaines environ. Le projet suit son cours puisqu'une rencontre est prévue avec la Mairie de Compiègne le 12 mai prochain.

Enfin, Il y a une journée famille, en partenariat avec le CASI d'Amiens, qui se tiendra à Froissy en septembre prochain.

8) Assemblée générale du comité Nord 2026

L'assemblée générale se tiendra dans la région du Nord-Pas-de-Calais. La date est fixée au 11 avril 2026. Le lieu reste à définir. Il sera communiqué ultérieurement.

9) Élection du conseil d'administration du comité Nord

Miguel présente les candidats conseil d'administration du comité Nord. Aucune autre candidature n'est parvenue au comité.

Les scrutateurs sont Nathalie Bayard et Christine Baué.

Résultats :	inscrits : 62	exprimés : 62	bulletins nuls : 0
- Jean-Marc Cardon		62 voix	élu titulaire
- Pascal Chabot		62 voix	réélu titulaire
- Lucien Charloton		62 voix	réélu titulaire
- Romain Lecomte		62 voix	élu titulaire
- Yvon Leleu		62 voix	réélu titulaire
- Philippe Lecoq		58 voix	élu suppléant
- Michèle Karafa		44 voix	élue suppléante

10) Allocutions des personnalités

M. Miguel donne la parole Mme Vasseur, Secrétaire du CASI d'Amiens.

« Comme l'an dernier, je tiens à remercier l'investissement de chacun. On voit votre engagement et votre dévouement fait avec le cœur malgré la situation compliquée actuelle. Le CASI d'Amiens est présent pour accompagner les associations. Nous essayons d'être présentes au maximum pour tout le monde. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les problèmes rencontrés afin de trouver une solution ensemble.

Merci à tous ! »

M. Bloc, vice-président de l'UAICF, n'a pas réussi à se connecter. Il a transmis son discours à Mme Bayard qui en a donné lecture en séance. Ses propos sont annexés à ce procès-verbal.

11) Remises des médailles et diplômes

M. Miguel remet les médailles et diplômes aux récipiendaires présents ou représentés.

M. Miguel clôt ensuite la séance à 12 h 30 et remercie les participants pour la qualité de leurs interventions et la richesse des débats.

Georges Wallerand
Secrétaire du comité UAICF Nord

Rapport des vérificateurs aux comptes

Nathalie Bayard, désignée par l'assemblée générale du comité Nord le 13 avril 2024 à Amiens, a effectué le contrôle des comptes au siège du comité le mardi 25 février 2025 en présence du trésorier, Pierre Lherbon. L'ensemble des documents comptables de l'exercice 2024 a donc été examiné :

- relevés bancaires
- journaux et grand livre
- bilan et compte de résultats...

L'ensemble des opérations menées est bien conforme à l'objet du comité UAICF Nord. La technique employée pour le contrôle des pièces comptables a été celle du sondage. Un rapprochement a été fait avec le budget prévisionnel 2024 voté à l'assemblée générale 2023. Les écarts ont ainsi été analysés et le trésorier a répondu à toutes les questions posées.

Le rapprochement bancaire a été effectué avec le relevé au 31.12.2024 : les soldes des comptes bancaires et celui de la caisse sont conformes à ceux des états comptables.

Grâce au suivi régulier des enregistrements comptables (allers-retours entre trésoriers, secrétaire et vérificatrice aux comptes) et aux corrections effectuées tout au long de l'année, le contrôle des comptes 2024 a été facilité. La collaboration entre la secrétaire et les trésoriers, atout majeur pour le comité Nord, a été particulièrement fluide, garantissant une gestion rigoureuse et transparente des finances du comité et il faut ici ajouter que la parfaite tenue des pièces comptables aide à la transparence de la comptabilité du comité.

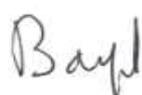
Les comptes de l'association sont désormais domiciliés au comité, ce qui présente plusieurs avantages comme stabilité administrative, indépendance, sécurité et transparence notamment en cas de changement de trésoriers.

Il apparaît maintenant nécessaire d'obtenir une carte bancaire afin d'éviter les avances sur comptes personnels, simplifiant ainsi la gestion des paiements et des dépenses courantes.

Enfin, il serait intéressant que le comité Nord présente au conseil d'administration un arrêté des comptes au 31 décembre afin que celui-ci puisse les examiner, rendre un éventuel avis et les arrête avant de les présenter à l'assemblée générale.

Pour conclure, les documents présentés reflètent bien la situation comptable et financière du comité UAICF Nord. Nous félicitons les trésoriers et nous invitons l'assemblée générale à donner quitus aux trésoriers pour cet exercice.

Nathalie Bayard



Liste des sites internet des associations

Bilan au 6 mars 2025

CODES	ASSOCIATIONS	SITE	MISE À JOUR	ANCIEN LOGO UAICF	NOUVEAU LOGO UIACF	LIEN VERS SITE UAICF C. NORD	LIEN VERS SITE UAICF SIEGE
CASI SNCF de Paris-Nord							
2101A	Club de l'Amitié des Cheminots de Creil / Nogent	non					
2102A	Association artistique des chemins de fer Français	oui	2025	non	oui	oui	oui
2103M	Cercle de loisirs éducatifs de Chambly (Arts graphiques-arts manuels-arts traditions-danse-langue-scrabble-théâtre)	oui	2025	oui	non	oui	non
2104A	La Voie du Son	oui	2022	non	oui	oui	oui
2105M	Ciné-photo club de Paris Nord (cinéma vidéo - photographie)	non					
2106M	Association culturelles DOM-TOM Chambly et environs (arts et traditions - chorale - théâtre)	non					
2107A	Association des cheminots créoles de Paris Nord	oui	pas de date	non	oui	non	oui
2108A	Ferromodélistes de Mouy-Bury	non					
2109A	Harmonie de Chambly Moulin Neuf	oui	2024	non	oui	vers uaicf Siège	oui
2110A	Orchestre d'harmonie des chemins de fer du Nord	oui	2024	non	non	oui	oui
2111A	So Dianse <i>toujours en attente d'un texte de présentation</i>	non					
2112A	Cercle culturel des cheminots du Nord	non					
2114A	Amis de l'Oise du chemin de fer	oui	2024	non	oui	non	non
2115A	Club microfer de Paris Nord	oui	2025	non	oui	oui	oui
2116A	Ecole de musique SNCF Georges Fornet	oui	pas de date	non	oui	non	non
2117A	Club ferroviaire de Creil et environs	non					
CASI SNCF d'Amiens							
2201A	Foto Club Tergnier	non					
2203A	Club de bridge des cheminots d'Amiens	non					
2205A	Tarot-club cheminot de Longueau	non					
2206A	Motiv'danse de Tergnier	oui	2025	oui	oui	non	oui
2207A	Photo-club des cheminots d'Amiens-Longueau	non					
2208A	Association des modélistes d'Amiens-Longueau	oui	2023	oui	non	non	oui
2209A	Avenir musical des cheminots de Longueau	oui	2024	non	oui	non	oui
2211A	A.R.P.D.O et Rotonde 80	oui	2023	non	oui	oui	non
2212A	Audio-vidéo spectacles cheminots	oui	2024	oui	oui	oui	oui
2214A	Microfer Amiens	oui	2025	non	oui	oui	oui
2215A	Association ternoise de modélisme ferroviaire	oui	2025	non	oui	oui	oui
2216A	Arts et déco	oui	2024	non	oui	oui	oui
2217A	Microfer Tergnier	non					
2218A	Les Magiciens d'abord	oui	2025	non	oui	oui	oui
CASI SNCF Mobilités du Nord-Pas-de-Calais							
2301M	Société des arts graphiques d'Hellemmes - cinéma et vidéo - arts graphiques - photographie	oui	2 025	non	oui	non	non
2302A	Centre d'études artistiques Somainois	non					
2303A	Arts et Déco Cheminots d'Avion	non					
2304A	Microfer UAICF Lille	oui	2024	non	oui	oui	oui
2306M	Renaissance artistique de Lille-Délivrance - Danse - Arts Manuels - arts graphiques	oui	2016	non	non	non	non
2309M	Union artistique et intellectuelle des Cheminots de Douai - Danse (musique = pas de site)	oui	2025	non	non	non	non
2311A	Groupement artistique des cheminots Calaisiens	oui	pas de date	non	non	non	non
2312A	Union musicale des cheminots de l'Artois	oui	2019	non	oui	oui	non
2319A	Vlaandrail	inaccessible					
2025	39 associations	N. de sites 23	sites à jour 15/23	anciens logos 4/23	nouveaux logo 17/23	liens vers le site comité Nord 13/23	liens vers le site UAICF Siège 15/23
(mise à jour 2024/25 - nouveau logo UAICF - un lien vers l'UAICF Siège et le comité Nord) = 8 sites sur 23 répondent à ces critères 3 sites n'ont pas le logo UAICF ni de lien vers l'UAICF							

Intervention de Stéphane Bloc Vice-président de l'UAICF

Bonjour à toutes et tous,

Des initiatives de toutes sortes donnent lieu à des bouleversements dans l'ordonnement de nos agendas et il est parfois compliqué de prioriser tel ou tel événement par rapport à un autre. Il y a des choix à faire, parfois cornélien, c'est le cas aujourd'hui.

Nous avons été sollicités à la dernière minute, Sébastien Brunner et moi-même, par le CCGPF pour participer à l'organisation et la restitution d'une marche pour les libertés en solidarité avec le peuple sahraoui dans le village de vacances du verdon, près de Soulac en Gironde.

Notre Secrétaire doit filmer l'événement et restituer le contenu des échanges qui auront lieu, dans ce cadre, avec les différents élus politiques et les responsables associatifs. J'interviens, pour ma part dans une mission de solidarité. Je rappelle que nous avons validé en CA une « aide » envers les associations et notamment les associations d'aide à l'enfance des jeunes sahraouis, « aide » qui se concrétise aujourd'hui par un don de clés USB et de stylos.

Désirant malgré tout être présents à l'assemblée générale de votre comité, nous avons convenu, dans l'urgence et en dernier recours puisque nous étions, Sébastien et moi, les seuls membres du bureau « disponibles » pour assister à votre assemblée générale, d'y participer, à distance via un lien zoom.

Il s'avère que la connexion est impossible depuis le centre de vacances. Nous devons nous connecter via nos téléphones, et bien évidemment, ça rame !!! Je tiens à, sincèrement, vous présenter mes excuses, pour notre absence physique tout d'abord. Nous sommes très attentifs à participer aux assemblées générales des comités et cela ne nous fait pas plaisir quand les dates dans nos calendriers se télescopent. Vous présenter mes excuses, ensuite, pour ce dysfonctionnement qui, croyez le bien, me chagrine au plus haut point : Ne pas pouvoir obtenir une connexion internet stable de quelque endroit que ce soit en 2025 est assez inadmissible !!!

Ceci étant dit, la confiance en l'avenir est essentielle pour le développement de notre UAICF. Nous devons nous adapter aux nouvelles données sociétales sans perdre le sens de nos valeurs. Il est crucial pour nous d'être présents sur tous les fronts (ce n'est pas une vaine image car c'est effectivement le cas aujourd'hui même) et participer activement à tous nos événements, qu'ils soient régionaux ou nationaux. Il est crucial pour nous d'être à l'écoute des attentes de nos adhérents, à l'écoute de ceux qui voudraient intégrer notre structure, être conscients des avancées technologiques, des questions environnementales qui se posent aujourd'hui, mais aussi l'évolution des mentalités et des demandes qui nous sont adressées. Il nous faut aussi savoir ajuster nos activités, nos objectifs, pour rester présent dans ce monde en constante évolution.

Notre rôle en la matière est de faciliter les interactions entre les différents acteurs de notre diversité culturelle.

Notre bureau, sous l'impulsion de notre Président, travaille à fluidifier les rapports, parfois compliqués, avec des partenaires naturels, les CASI, le CCGPF (qui sont notre sésame pour atteindre, dans la population cheminote, nos futurs adhérents) mais aussi, fluidifier les rouages au sein même de notre UAICF, en entretenant des relations privilégiées avec les Présidents de comités, les coordinateurs de CTN et tous ceux qui œuvrent à notre développement, à notre rayonnement.

Nos rapports, nos contacts, et leur amélioration ne peuvent qu'être bénéfiques et permettre à nos adhérents de développer leurs compétences, partager leur savoir-faire, promouvoir une certaine idée de l'engagement citoyen tout en s'inscrivant dans leurs différents domaines qu'ils soient ludiques ou conviviaux mais toujours passionnés. C'est comme cela que nous renforcerons notre sens de la communauté, de la responsabilité sociale sous le prisme de l'Education populaire.

Même si certains d'entre nous n'en n'ont pas forcément une conscience accrue, l'UAICF, au-delà des difficultés financières qui se font jour petit à petit suite à un subventionnement d'entreprise devenant problématique, joue un rôle essentiel dans la promotion du bien-être social, dans la défense des droits, la protection de l'environnement et toutes ces causes qui contribuent à développer un monde plus humain. Et même si nos associations ont parfois le sentiment de combler les lacunes laissées par les gouvernements, le secteur privé voire la SNCF, elle contribue à enrichir la vie culturelle locale, elle favorise le dialogue et les échanges et renforce le lien intergénérationnel.

Les comités participent grandement, par leur activité, à la promotion de la culture en encourageant la participation citoyenne. Et le Comité Nord se distingue particulièrement par son dynamisme, sa richesse et sa vitalité.

J'avais apprécié votre chaleureux accueil et la qualité de vos travaux à Amiens lors de votre précédente assemblée générale. Je réitère mes regrets et mes excuses de ne pas être des vôtres aujourd'hui.

Je vous souhaite d'avoir vécu une bonne réunion d'assemblée générale et vous dis à très bientôt. »